



## COMMUNIQUE

### RELATIF A L'ACCREDITATION POUR LA COUVERTURE MEDIATIQUE DU SCRUTIN DE L'ELECTION PRÉSIDENTIELLE DU 28 DECEMBRE 2025

La Haute Autorité de la Communication (HAC) informe l'ensemble des journalistes et techniciens des médias publics et privés que la procédure d'accréditation pour la couverture du scrutin de l'élection présidentielle est ouverte à compter de ce Jeudi, 18 Décembre 2025.

Dans ce cadre, les Associations de presse, les Directeurs des organes de presse et les Correspondants de la presse étrangère, désireux de couvrir ce scrutin, sont invités à lui fournir au plus tard le Lundi, 22 Décembre 2025, date de rigueur, la liste des journalistes et techniciens de médias désignés.

Une copie de la carte de presse professionnelle (exercice 2025-2027) de chaque professionnel choisi doit être jointe à cette liste.

La HAC sait compter sur la bonne compréhension de tous.

Conakry, le 18 Décembre 2025

Le Président



Boubacar Yacine DIALLO